



Appel à Projets Office Français de la Biodiversité (OFB) - 2021



- **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**
- **Restauration écologique des Milieux Humides d'Outre-Mer (ReMHOM)**
- **Programme Terres et Mers UltraMarines (Te Me Um)**
- **MobBiodiv'**



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Surveillance et évaluation en appui aux directives européennes

4^{ème} édition - 2021

Contexte

Depuis 2017, l'OFB a lancé 4 appels à manifestation d'intérêt (AMI) « Surveillance et évaluation »

L'édition 2021 représente la 4^{ème} édition

Principe et objectif principal

Lancement d'un appel à candidature, à toute entité publique ou privée, intéressée pour soumettre un projet d'action de **recherche et développement (R&D)** à visée **opérationnelle** afin d'**améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques dulcicoles, littoraux et marins** dans le cadre de la **directive européenne DCE**, mais également d'apporter une **cohérence inter-directive** sur le territoire français

Bénéficiaires

- AMI destiné à toute entité publique ou privée (ou un ensemble de partenaires réuni en consortium)

Montant de l'aide : de 10 000 € à 100 000 €

Taux de financement de l'OFB : jusqu'à 80% des dépenses éligibles

Durée maximale du projet : 3 ans

➔ **Enveloppe budgétaire et contractualisation** : l'enveloppe globale consacrée au présent AMI est d'environ 1,6 M€ TTC.

Contexte

Les projets candidats doivent répondre à un besoin identifié dans un **Recueil de besoins**, mis à jour à chaque nouvelle édition de l'AMI.

Les projets R&D ont vocation à être **opérationnels** et porter sur les actions suivantes :



- **L'appui aux décideurs de la politique de l'eau** par la mise à disposition d'expertise sur des questions ciblées ayant trait à la surveillance et l'évaluation de la qualité des eaux ;
- **La mise à disposition de méthodologies** ayant vocation à servir à la communauté des opérateurs de la surveillance et de l'évaluation ou des gestionnaires des milieux aquatiques dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation sur la qualité de l'eau ;
- La mise à disposition d'outils permettant de **mettre en œuvre ou de transférer des méthodologies** de production ou de traitement des résultats de surveillance et d'évaluation ;
- L'innovation : favoriser et soutenir le **développement de nouvelles méthodologies** et de nouveaux outils et protocoles opérationnels pour répondre au mieux aux exigences de la DCE et de la DCSMM.

Exemples de projets lauréats ultramarin

Indice Phyto eaux côtières de La Réunion [Univ. Liège – labo FOCUS]

Ce projet vise à mettre au point un indicateur phytoplanctonique multimétrique, comprenant la composition et la biomasse, en prenant en compte les spécificités des eaux côtières réunionnaises, entre autres l'ultra-oligotrophie des sites peu impactés et le forçage physique très fort.

PAPE (Protocole antillais de pêche à l'électricité) [HYDRECO]

Ce projet vise à adapter les protocoles de pêche à l'électricité à visée d'inventaire aux contraintes naturelles du contexte antillais et d'aboutir à un protocole répliquable (définition des caractéristiques du matériel le plus adapté pour augmenter la capturabilité, évaluer la pertinence d'un protocole unique pour les poissons et macro-crustacés, sélectionner la méthode d'échantillonnage la plus adaptée et définir les conditions d'échantillonnage limites).

Renforcement de l'IPG-G [HYDRECO]

Ce projet vise à renforcer l'indicateur IPG (indice biotique spécifique à la Guyane française visant à déterminer la qualité écologique des masses d'eau fluviales continentales) via une mise à jour. Cette mise à jour visera à inclure les connaissances liées à la biologie des espèces acquises depuis sa création et à l'ajout des données portant sur des stations références et perturbées de 2013 à 2017. Ce projet inclut une requalification des EQR et le développement de l'indicateur sous R© afin qu'il soit plus facilement intégrable dans le S3E (Système évaluation de l'état des eaux : <https://see.eaufrance.fr/>).

Calendrier



Jusqu'au 30 novembre 2021 – 23h59 heure de Paris

→ dépôt des dossiers de candidature par mail à l'adresse ami.surveillance.evaluation@ofb.gouv.fr

Du 1er décembre 2021 à avril 2022

→ sélection des projets (analyse scientifique et technique et priorisation).

Après examen du dossier, l'OFB pourra demander que celui-ci soit complété ou précisé sur certains points afin de mieux garantir son adéquation aux besoins, au choix des soumissionnaires.

Passage des dossiers candidats dans les différents GT DEB et au GT S&T

À partir de mai 2022

→ Fin de réponse aux candidats

→ Accord de financement et contractualisation (avec un début des projets à prévoir à partir de fin septembre 2022 – à titre indicatif).

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, retrouvez l'annonce de la publication de l'AMI dans les actualités de l'OFB :

<https://ofb.gouv.fr/actualites/4eme-appel-manifestations-dinteret-developpements-en-matiere-de-surveillance-et>

Mais également sur d'autres réseaux sociaux :

Linkedin :

https://www.linkedin.com/posts/office-francais-biodiversite_lofb-lance-la-4%C3%A8me-%C3%A9dition-de-lappel-%C3%A0-activity-6841821886947717120-RmJW

Twitter : <https://twitter.com/OFBiodiversite/status/1436055287811690496>

Vous pouvez également contacter les agents en charge de la coordination de l'AMI, à savoir :

- Julie CHARMASSON (julie.charmasson@ofb.gouv.fr) [DCSMM]
- Eva THIERRY (eva.thierry@ofb.gouv.fr) [DCE]



Appel à projets ReMHOM

Restauration écologique des Milieux Humides d’Outre-Mer

2021

OFB – Octobre 2021

Contexte

Principe et objectif principal

- Réalisation d'opérations de restauration écologique et d'accompagnement des territoires dans tous les territoires ultramarins (DROM et PTOM)
- Tous les milieux humides à l'exception des écosystèmes marins - tels que lagon, herbiers de phanérogames et récifs coralliens - qui font l'objet d'appels à projets ultérieurs.

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, EPCI, établissements publics d'Etat ou locaux, associations, GIP, fondations, personnes morales de droit privé propriétaire d'espaces.

Montant de l'aide : de 10 000 € à 200 000 €

Taux de financement de l'OFB : jusqu'à 80% des dépenses éligibles

Durée maximale du projet : 3 ans



A montants équivalents et par territoire, les projets proposés avec un co-financement public ou privé seront privilégiés.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, retrouvez l'annonce de la publication de l'ReMHOM dans les actualités de l'OFB :

https://ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Presse/20210719_CP_AAP_MobBiodiv_Remhom.pdf

Vous pouvez également contacter le secrétariat technique ReMHOM, à savoir :

- remhom@ofb.gouv.fr

Annonce des lauréats de la session 2021 : **octobre 2021**



Appel à projets Te Me Um Programme Terres et Mers UltraMarines

2021

OFB – Octobre 2021

Contexte

Principe et objectif principal

- Au carrefour des territoires ultramarins, Te Me Um est un dispositif national qui favorise la coopération entre acteurs et facilite la mise en œuvre d'actions pour la conservation de la biodiversité.
- Les micro-projets du programme Te Me Um permettent de soutenir des petites initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité en Outre-mer. L'objectif du programme dans cet AAP est de créer un effet levier à la mise en place d'actions en favorisant des premières expériences de gestion de projet par de petites structures qui ont la perspective d'un projet ambitieux. L'AAP peut également compléter les financements sur une opération plus importante.

Bénéficiaires

- Le programme Te Me Um s'adresse en priorité aux **gestionnaires d'espaces naturels et acteurs associés** : les réserves naturelles nationales (l'Etang St-Paul, St-Philippe Mare-Longue, la réserve naturelle marine, le parc national des hauts, les réserves biologiques intégrales, dirigée et mixte, les espaces naturels sensibles, les sites du conservatoire du littoral.)

Montant de l'aide de la 11^e initiative : de 1 000 € à 10 000 €

Taux de financement de l'OFB : jusqu'à 80% des dépenses éligibles

A montants équivalents et par territoire, les projets proposés avec un co-financement public ou privé seront privilégiés.



Micro-projets Te Me Um

Appel à projets 2021



QUELS SONT LES 24 PROJETS LAURÉATS DE LA PHASE 1 ?

Guadeloupe

4 MICRO-PROJETS

AEVA le toto.bois

Inventaire des insectes sur les îles de la Réserve naturelle de Petite-Terre

Kap Natirel

Vers une meilleure sensibilisation sur les requins et les raies

Mon école, ma baleine

Sensibilisation à la protection du milieu marin via 2 cétacés emblématiques

Rezilyans 971

Inventaires participatifs sur l'écolieu de Rezilyans

La Réunion

3 MICRO-PROJETS

Pêche en eau douce

Brigades de protection pour la biodiversité halieutique des rivières de l'Est

Association S.R.E.P.E.N

Sensibilisation sur les Espèces Exotiques Envahissantes

La Ferme Péi

Restauration écologique de La Forêt du Rempart (2ha)

Nouvelle-Calédonie

3 MICRO-PROJETS

Vies d'Ô douce

Répartition et connectivité des populations de Galaxias dans la région de la Plaine des Lacs

X-GRAINES

Kit de sensibilisation aux techniques de régénération naturelle assistée

Gardiens Des Iles

Les Observateurs Volontaires 2021 : maintien des suivis sur le milieu marin et les îlots

Polynésie fr

6 MICRO-PROJETS

Vai Ava

Cartographie de la colonie de Petite fourmi de feu et sensibilisation (Raiatea)

Mokarran Protection Society

Caractérisation de la population de grands requins marteaux (Rangiroa et Tikehau)

Te Miti e Te Fenua

Mise en place d'une ferme de corail et d'un sentier sous-marin (Raiatea)

Paruru ia Raivavae

Création d'une pépinière conservatrice (Raivavae)

TOROMIKI NO MANGAREVA

Préserver la biodiversité aviaire sur trois îlots des Gambier

Te Fare Natura

Fenua 360°: Découverte des écosystèmes terrestres et marins par la réalité virtuelle

Saint-Martin

2 MICRO-PROJETS

Association de gestion RNSM

Sensibilisation des scolaires à la gestion des espèces exotiques envahissantes

Les fruits de mer

L'Histoire de Sargasses: une nouvelle façon de comprendre les gens et la nature dans les Caraïbes

Mayotte

2 MICRO-PROJETS

976 SUD PREVENTION

Restauration, suivi et sensibilisation autour de la mangrove de Bandrélé

Mayotte Nature Environnement

Création d'un service juridique au sein de l'association

Martinique

2 MICRO-PROJETS

L'asso-mer

Approfondir les actions d'éco-responsabilité des activités de tourisme en mer

Commune de Sainte-Luce

Revégétalisation des deux plages de Gros-raisin

Guyane

2 MICRO-PROJETS

Guyane Wild Fish

Inventaires participatifs : les futurs naturalistes et scientifiques à la réserve naturelle des Nouragues

GEPOG

Estimation de la fréquentation des grottes à Coq-de-roche de la Montagne de Kaw

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, consultez le site web de Te Me Um, à savoir :

<http://temeum.ofb.fr/fr>

Vous pouvez également contacter les agents en charge de la coordination de l'AMI, à savoir :

- Romy Loublier, Chargée de mission Outre-mer à l'OFB/ Coordination du programme TE ME UM : romy.loublier@ofb.gouv.fr
- Alice Bello, VSC programme TE ME UM : alice.bello@ofb.gouv.fr



Appel à projets MobBiodiv'

2021

OFB – Octobre 2021

Contexte

Principe et objectif principal

- « Mob'biodiv » est dédié à la restauration des écosystèmes terrestres et marins
- Cet AAP vise à la fois la restauration d'écosystèmes de milieux terrestres « secs », de leurs fonctionnalités et la conservation des espèces qui y sont inféodées, et vise à soutenir des projets visant le maintien en bon état et la restauration des écosystèmes littoraux, milieux humides, aquatiques et marins.

Bénéficiaires

- Toutes les associations loi 1901 régulièrement déclarées et qui ont comme objet statutaire la protection de l'environnement, Collectivités (dont TAAF), établissements publics, opérateurs publics de l'Etat et GIP (gestionnaires d'espaces naturels) dès lors qu'il sera démontré le cadre multi-partenarial et le lien avec une Collectivité. Communes et structures intercommunales, établissements publics et acteurs associatifs.

Montant de l'aide : de 10 000 € à 300 000 €

Taux de financement de l'OFB : jusqu'à 80% des dépenses éligibles

Durée maximale du projet : 3 ans



A montants équivalents et par territoire, les projets proposés avec un co-financement public ou privé seront privilégiés.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, retrouvez l'annonce de la publication de MobBiodiv' dans les actualités de l'OFB :

<https://ofb.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-mobbiodivrestauration>

Vous pouvez également contacter le secrétariat technique de MobBiodiv' Restauration, à savoir :

- mobbiodiv@ofb.gouv.fr

Merci pour votre attention !